

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Dominique Rolle, Fabien Delaloye,
Pascal Spuhler, Thierry Cerutti, Jean-François
Girardet, Eric Stauffer, Roger Golay, Henry
Rappaz, André Python, Marie-Thérèse
Engelberts, Claude Jeanneret, Mauro Poggia,
Sandro Pistis, Guillaume Sauty, Olivier Sauty, et
Florian Gander*

Date de dépôt : 9 février 2011

Proposition de motion **Projet chimérique et ego de coq**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- qu'il y a actuellement à la commune de Veyrier plusieurs projets d'urbanisation prévus pour la construction de 875 logements environ et des équipements publics, dans la couronne villageoise ;
- que le projet de la couronne villageoise tient compte des caractéristiques énergétiques, écologiques et de densité ;
- que la commune de Veyrier a décidé d'urbaniser prioritairement la couronne villageoise ;
- qu'il n'existe pas d'opposition pour le projet relatif aux 875 logements situés dans la couronne villageoise ;
- que le DCTI ne respecte pas le souhait de la commune en voulant imposer unilatéralement et arbitrairement un autre projet, situé sur la parcelle dite des Grands-Esserts ;
- que le DCTI fait traîner les choses et tarde à donner toutes les autorisations nécessaires pour le projet de la couronne villageoise afin de mieux imposer son propre projet : les Grands-Esserts ;
- que la construction des Grands-Esserts devra faire face à la nécessité d'urbaniser dans un temps record ce périmètre, pourtant enclavé ;

- que par son mauvais ratio habitant/emploi, cela prêterait la commune d'importantes rentrées fiscales ;
- que le réseau routier déjà fortement engorgé subira un nouveau flux de circulation avec toutes les nuisances qui en découlent, car pas adaptable ;
- que cela obligerait la commune à absorber dans un laps de temps très court, des coûts d'urbanisation colossaux – choses impossibles en l'état ;
- que le projet du DCTI fera augmenter la population de Veyrier d'environ 3000 habitants d'un coup, ce qui est irréaliste en termes d'équipements publics ;
- qu'à moyen ou long terme, la commune n'est pas hostile à la construction de la parcelle des Grands-Esserts, moyennant la révision des plans de construction et elle reste ouverte au dialogue avec les administrations concernées et les divers interlocuteurs,

invite le Conseil d'Etat

à accélérer et faciliter les démarches ainsi qu'à donner sans délais toutes les autorisations nécessaires pour la totalité des réalisations du projet de la couronne villageoise de Veyrier, comprenant au total environ 875 logements avec les infrastructures publiques indispensables à un développement urbain harmonieux.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Notre Conseil d'Etat, obnubilé par le projet de construction du projet dit des Grands-Esserts, oppose depuis peu ce dernier à celui de la couronne villageoise jusqu'ici défendu par la commune de Veyrier.

Et bien qu'en campagne, pourquoi cette dernière devrait-elle être l'otage du président du DCTI qui lui refuse toutes les « griffes » nécessaires et qui se comporte en véritable coq dressé sur ses ergots, poussant des cocoricos du haut de son administration embaumant le lisier ?

Cette situation est révélatrice des conflits communes-canton ce qui engendre inévitablement des problèmes pour construire sur le sol genevois.

En substance, pour le projet dit des Grand-Esserts, il s'agit de bâtir sur la commune de Veyrier 1200 logements – soit 3000 habitants sur une parcelle de zone de développement 3 en lieu et place de la zone agricole actuelle. Une surdensification de logements pure, dénuée de toutes infrastructures (écoles, piscine, salle communale, crèche, locaux commerciaux, etc.). Et, cerise sur le gâteau, ce dernier ne prend à aucun moment les considérations fiscales...

De ce fait, la commune devra absorber dans un temps record des coûts colossaux de construction et d'urbanisation puisque ce projet ne comporte que des logements et au passage une population supplémentaire d'environ 3000 habitants dans ce périmètre pourtant enclavé et particulièrement mal desservi par les TPG !

En résumé, le projet des Grands-Esserts, tel que le conçoit le gouvernement, c'est la garantie de construire vite et mal, à l'instar de ce qui a été fait précédemment dans d'autres communes suburbaines et sans aucun bénéfice (tous sens confondus) pour la commune. Sans tenir compte des nécessités énergétiques et écologiques. Comme au bon vieux temps !

Donc pour mieux imposer son chimérique projet en mettant la commune devant le fait accompli, le canton, le DCTI en pleine déliquescence, refuse encore de donner l'aval pour la totalité des constructions dans le cadre des projets d'urbanisation de la couronne villageoise, pourtant votés en 2009 et conformes au plan directeur cantonal !

Finalement, quoi de mieux qu'un bon gros projet délirant de dernière minute destiné à faire rêver le bon peuple contre un projet de construction immédiat d'environ 875 logements, plus réaliste comprenant une

urbanisation par paliers et infrastructures communales tout en utilisant celles existantes, ce qui permet ainsi une absorption progressive des coûts !

Peut-on vraiment se permettre, alors que le canton traverse une crise du logement des plus graves, de se perdre en démarches et autres gabegies administratives, en opposant un projet absurde en l'état, à celui existant. lequel est parfaitement viable et qui n'attend plus que les « griffes » du conseiller d'Etat pour voir le jour.

Le bon peuple ne veut pas rêver mais voir maintenant sortir de terre les logements bien réels pour lesquels le conseiller d'Etat a été réélu ! Mais pas à n'importe quel prix ! (au sens propre comme au figuré).

Ce conflit illustre bien, par ailleurs, tous les manques et les absurdités du canton en matière de logement, car il met en lumière la pagaille qui règne au sein du DCTI, la légèreté de son représentant retardant d'autant, de par son projet fantasmagorique, la construction du projet officiel. Et en restant sourd aux plaintes de la commune, crée des recours inutiles, faisant perdre ainsi un temps précieux !

Ceci confortera les communes genevoises dans leur terreur noire de se voir imposer une tour sans avoir son mot à dire !

Il va sans dire que ce n'est pas de cette manière que le logement pourra avancer dans les communes suburbaines – dont certaines sont déjà très construites – mais en trouvant un consensus avec les élus des communes et leurs habitants, cela devrait grandement faciliter les choses.

La commune de Veyrier refuse donc de payer les pots cassés pour les aberrations du passé avec des surdensifications anarchiques et veut urbaniser à dimension humaine et progressive, préservant ainsi la qualité de vie de ses habitants... et cela n'a rien d'incompatible !